

■ **Atelier Mamco Sàrl**, à Granges (Veveyse), Ferme Beauregard. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.08.2003. But: exploitation d'un atelier de photographie, conception visuelle, PAO (publication assistée par ordinateur), communication, réalisation graphique et création en rapport à l'image. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré par apports. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 19.08.2003 Marc-André Marmillod fait apport à la société des actifs et passifs de son commerce exploité à l'enseigne 'Marc-André Marmillod', à Granges (Veveyse), actifs: CHF 72'885.65, passifs: CHF 44'149.15, soit un actif net de CHF 28'736.50, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social, le solde de CHF 8'736.50 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie il a été remis une part sociale à chacun des fondateurs. Associés: Marmillod Marc-André, de Rossinière, à Granges (Veveyse), pour une part de CHF 19'000.--, et Marmillod Natacha, d'Italie, à Granges (Veveyse), pour une part de CHF 1'000.--. Gérant: l'associé Marmillod Marc-André, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 3311 du 01.09.2003
(01159558 / CH-217.1.002.463-9)